

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation
Band: 30 (1901)
Heft: 12

Rubrik: Intérêts de la Société

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE BULLETIN PÉDAGOGIQUE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FRIBOURGEOISE D'ÉDUCATION

ET DU

MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Le *Bulletin* paraît au commencement de chaque mois. — L'abonnement pour la Suisse est de 3 francs. Pour l'étranger, le port en sus. Prix des annonces, 30 cent. la ligne de 100 millimètres de largeur. Prix du numéro 30 cent. Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. Horner, au Collège de Fribourg; ce qui concerne les abonnements, à M. Gremaud instituteur, Fribourg. — Pour les annonces, s'adresser exclusivement à l'agence de publicité Haasenstein et Vogler, à Fribourg et succursales.

SOMMAIRE : *Intérêts de la Société. — A nos lecteurs. — La France scolaire à l'Exposition. — Notes de voyage d'un pèlerinage pestalozzien (suite). — Bibliographies. — Chronique scolaire. — Correspondance.*

Intérêts de la Société

Nous avons l'avantage d'annoncer aux lecteurs du *Bulletin* :

1^o Que les organes des Sociétés fribourgeoise et valaisane d'Education seront désormais fusionnés sous le titre *Bulletin pédagogique et Ecole primaire*, organe des Sociétés fribourgeoise et valaisane d'Education.

2^o Que la nouvelle Revue paraîtra à Fribourg dès le 1^{er} janvier 1902, soit les 1^{er} et 15 de chaque mois ;

3^o Que le prix d'abonnement est fixé à 3 fr. ;

4^o Que le Comité de rédaction est ainsi composé :

MM. Tamini, professeur de rhétorique, et P. Pignat, 1^{er} secrétaire du Département de l'Instruction publique à Sion ; Crausaz, inspecteur scolaire, président de notre Société, à Lussy, et Dessibourg, directeur de l'Ecole normale d'Hauterive, futur rédacteur en chef de l'organe fusionné, avec le concours de R. Horner, professeur de pédagogie à l'Université de Fribourg et la collaboration du personnel enseignant de l'Ecole normale d'Hauterive.

Ce qui précède est le résumé d'une convention conclue à Vevey, le 17 août, entre les délégués des deux Sociétés, et ratifiée par leurs Comités respectifs.

Nous osons espérer que les membres de notre Société voudront bien conserver à la nouvelle Revue la sympathie qu'ils ont témoignée à l'ancien *Bulletin pédagogique*

Pour le Comité de la Société fribourgeoise d'Education :

Le secrétaire,
E. GREMAUD.

Le président,
A. CRAUSAZ.

A NOS LECTEURS

Au moment de céder la rédaction du *Bulletin pédagogique* à un nouveau Comité, qu'il nous soit permis de jeter un regard rétrospectif sur notre œuvre. Il y a trente ans juste que notre revue a été fondée. En relisant le programme qui figure dans le premier numéro, nous pouvons nous rendre le témoignage d'être resté fidèle au but que nous assignions au *Bulletin*. « Rien de ce qui peut contribuer au progrès de l'instruction, y lisons-nous, ne saurait rester étranger à notre revue mensuelle : questions pédagogiques, réformes scolaires, nouvelles méthodes, compte rendus des conférences des instituteurs, d'une part, et d'autre part, encouragements, exemples propres à stimuler le dévouement des éducateurs et le zèle des autorités, en un mot, tout ce qui peut intéresser, de près ou de loin, la cause de l'éducation, aura droit à une place privilégiée dans notre journal. »

Nous avons voulu que le *Bulletin*, fidèle à son titre et à son programme, se renfermât strictement dans le cadre des intérêts scolaires. Il est resté étranger à toute question politique, à toute polémique avec ses confrères. Ce n'est pas à dire que les idées nouvelles préconisées par notre journal aient toujours reçu un accueil sympathique. Pour s'en convaincre il n'y aurait qu'à rappeler la question des bibliothèques scolaires, ou celle des leçons de choses, celle encore du livre de lecture, de la réforme de l'enseignement du catéchisme à l'école. etc. etc. Si les méthodes préconisées par notre revue ne sont pas encore toutes entrées dans la pratique, surtout celles qui concernent l'enseignement secondaire, nous pouvons dire cependant qu'elles ne rencontrent plus d'opposition. Dans toutes ces questions le *Bulletin* peut se vanter d'être resté l'organe fidèle de notre Société d'éducation et d'avoir trouvé, dans ses membres, un appui qui ne lui a fait défaut dans aucune circonstance.

Que de progrès réalisés dans notre canton depuis 30 ans :